***Au de l’enfance :***

**Projet d’accueil**

***  ***

**Crèche communale 56 places de 0 à 3 ans**

Rue des Pères 24bt2**,** 6880 BERTRIX061 32 18 67

**Administration communale** 38 rue de la Gare**,** 6880 BERTRIX061/41 44 11

**Echevin de la Petite Enfance :** ISTACE Axel 0492 82 34 40 [axel.istace@bertrix.be](mailto:axel.istace@bertrix.be)

**Directrice :** ANSAY Sophie 0496 51 30 68 [direction@aucoeurdelenfance.be](mailto:direction@aucoeurdelenfance.be)

*Merci d’avoir choisi notre crèche…*

**1. Présentation générale**

**1. VALEURS / OBJECTIFS**

L’objectif principal n’est pas de seulement assurerl’**accueil** de l’enfant mais bien de poursuivre une **éducation dans son devenir** en favorisant :

+ L’accès à ses propres **compétences** et son **savoir « être »**.

+ L’accès au **sens social** et au **sens civique**, en effet, l’enfant apprend à vivre en collectivité ce qui nécessite des **règles** comme le respect et la différence. Il apprend qu’il peut être agréable d’établir des relations avec l’autre, qu’il soit plus petit ou plus grand, doux ou agressif. Il a ainsi ses premiers contacts avec la société de demain.

Il comprend qu’il y a des **limites** d’acceptation et une conduite à respecter. Fermeté et affection lui donnent un sentiment de **sécurité**.

+ L’accès à l’**autonomie** où la vie en collectivité lui donne des motivations supplémentaires.

+ L’accès à son épanouissement grâce à un **équilibre** entre l’intellect, le physique et l’émotionnel Pour cela, les puéricultrices tentent de faire **verbaliser** l’enfant sur son vécu et de mettre des mots sur les messages qu’il envoie.

Cet équilibre lui garantit de devenir un être complet.

***NOS VALEURS :***

***C****onfiance*

***B****ien-être*

***F****amille*

***R****espect*

***L****ien*

L’enfant est au centre de notre quotidien Nous voulons qu’il voyage dans un

lieu sécurisant et épanouissant tant pour lui que pour vous, parents.

Nos structures, nous les voulons familiales Nous souhaitons qu’elles soient animées d’une ambiance chaleureuse avec ses moments de douceur, de câlins, d’activités Un lieu où l’on est proche de l’enfant, de ses besoins, de ses réalités mais également de ceux de sa famille.

Nous sommes organisés en 3 mini crèches d’âges mélangés : ROBINSONS 14 pl + TRESORS 21 pl + MERVEILLES 21 places. Tous réuni dans une ancienne Eglise « Au cœur de l’enfance ».

Chaque crèche est aménagée pour répondre au mieux aux besoins particuliers de chaque enfant, en fonction de son âge et de ses capacités motrices.

Envers les parents :

Permettre la communication avec les parents et favoriser une relation parents/professionnels.

Préparer ensemble l’entrée de leur enfant à la crèche.

Envers les enfants :

La crèche va permettre à l’enfant (et aux parents) de découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles personnes, de favoriser la séparation avec le milieu familial. Elle va aussi permettre à l’enfant de découvrir de nouveaux jeux, de partager, de découvrir de nouvelles activités motrices, d’éveil et de développer sa socialisation.

A la crèche, on ne se fixe pas des objectifs en termes de temps et de compétences, on ne tente pas non plus d’apprendre à l’enfant à savoir faire au plus vite tout seul « parce qu’il le faut ».

Nous voulons plutôt l’aider à faire par lui-même, toujours accompagné de l’adulte, à son propre

rythme pour qu’il puisse en ressentir de la satisfaction, un sentiment de compétence d’avoir réussi par lui-même et donc l’envie de recommencer. C’est comme cela qu’il gagnera de la confiance en lui et pourra s’enrichir de nouvelles expériences.

Nous aménageons des espaces de vie en fonction des âges et besoins où chaque enfant peut exercer ses capacités en toute liberté.

Elle favorise l’accueil des enfants ayant des besoins spécifiques dans le respect de la différence.

La crèche offre un accueil aux familles sans distinction de culture, race, religion ou autres…

***NOS OBJECTIFS :***

*Respecter le* ***rythme*** *de l’enfant ;*

*Favoriser la* ***créativité*** *;*

*Développer l’****autonomie*** *;*

*Créer des* ***liens*** *entre l’enfant et les partenaires de son accueil ;*

*Favoriser le développement du* ***langage*** *;*

*Faciliter les* ***transitions*.**

Envers le personnel :

Elle favorise le travail en équipe, en collaboration. Permet d’entretenir un lien avec les parents. Elle permet d’améliorer et de développer les compétences par le biais des réunions d’équipe et des formations. La crèche demande à son personnel de travailler dans la **Q**ualité, la **B**ientraitance, l’**E**quité, la **C**ontinuité, l’**E**thique, **E**mpathie, le **R**espect, l’**H**armonie, l’**A**utonomie et de mettre **l’ENFANT et ses PARENTS** au centre de leurs préoccupations.

**2. HORAIRES / CAPACITE**

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30.

Les enfants peuvent arriver à partir 6h30 et seront repartis pour 18h30.

La capacité d’accueil est de 14+21+21 places

Ce service communal est reconnu et agréé par l’ONE (Office National de l’Enfance). Nous accueillons les enfants de 0 à 3 ans.

**3. EQUIPE / ENCADREMENT**

Les enfants sont encadrés en respectant les normes ONE (une accueillante pour 7 enfants) dans une ambiance conviviale et professionnelle, dans le respect du développement de l’enfant.

Notre équipe est composée de :

Directrice *ANSAY Sophie*

Infirmière BRIEL Valérie

Assistante Sociale WAUTHIER Charlotte

16 Accueillantes et 2 volantes pour les 3 crèches

2 dames d’entretien

Stagiaires, partenaires extérieurs et bénévoles

**2. Projet pédagogique**

**1. MODALITES PRATIQUES**

En règle générale, la prise de renseignements et le rdv pour l’inscription se font par téléphone au 061/32 18 67 ou auprès de l’AS 0492/86 37 87 ou de la Direction 0496/ 51 30 68

Accueillir un enfant dans une crèche, se fait en douceur et dans le respect si possible du rythme de l'enfant.

**Familiarisation :**

Le but de la familiarisation est de préparer la séparation enfant/parent en douceur. C’est également un processus de rencontre unique entre la famille, les accueillantes, l’enfant accueilli et les enfants déjà présents. C’est le moment où les parents entrent dans le milieu d’accueil.

Une période de familiarisation est demandée pour chaque enfant inscrit à la crèche. Rem : Après une absence de plus de 4 semaines de votre enfant, une nouvelle période de familiarisation vous sera demandée pour le bien-être de votre enfant et de nos équipes.

La période de familiarisation se fera dans le mois qui précède l’entrée définitive en crèche. Elle sera organisée de façon progressive et en tenant compte des disponibilités du milieu d’accueil mais aussi des parents. Nous conseillerons toujours 3 moments avec le parent et 3 moments sans le parent à toutes nos familles. Si pour une raison quelconque, le parent ne sait pas participer à tous ces moments, nous nous organiserons en fonction de la famille. De même, de comme un accord, nous pourrons augmenter cette période en fonction du besoin de l’enfant ou de son parent.

Nous tenons à établir de bonnes relations avec chacun des parents afin de connaître le contexte familial de l’enfant et de pouvoir s’adapter à ses besoins spécifiques.

Le parent respectera l’horaire demandé et préviendra toujours d’un éventuel changement si possible la veille afin que la structure s’organise.

Une PFP (Participation Financière du Parent, barème ONE) sera appliquée.

Les prestations de l’enfant seront facturées en fin de mois par l’administration communale. Possibilité d’une domiciliation bancaire sur acceptation du parent. (Voir avec l’assistante sociale)

**Dans mon sac il y a …tous les jours…**

 

  

Carnet ONE, pantoufles, cahier de communication, tutute/doudou nominatif (pas d’attaches tututes avec perles et pas de doudou couverture, ni électrique), langes, vêtements de rechange en fonction de l’âge, des vêtements adaptés à la météo.

Rem : le précieux doudou et tutute peuvent soit rester à la crèche ou retourner tous les jours à la maison. S’ils restent à la crèche, ils vous seront remis à chaque veille de congés pour être lavés et remplacés si nécessaire. S’ils retournent à la maison quotidiennement, il est de votre responsabilité de veiller à le reprendre et à le ramener chaque jour d’accueil.

**Mon cahier de communication**

Dans ce cahier, papa ou maman écrivent quelques informations sur moi afin que les accueillantes soient au courant de mes habitudes. Par exemple : si j’ai mal dormi la nuit, si mes dents poussent et me donnent un peu de température, …si j’ai reçu un médicament avant d’arriver, ce que j’ai bu,…

Les accueillantes écrivent aussi dedans. Elles parlent de ce que j’ai fait durant la journée. Parfois on y colle des photos de moi…C’est aussi un outil où est rappelé mon horaire ainsi que les communications importantes.

 

*Papa et maman, ce serait bien de le vérifier tous les jours !*

**2. LES DIFFERENTS MOMENTS DE LA JOURNEE**

**L’arrivée :**

L’accueil est un moment à privilégier. La qualité de la relation à ce moment-là revêt toute son importance afin que la séparation se fasse en confiance et en douceur.

En arrivant, on se dit « Bonjour »

Papa et/ou maman dépose(nt) mon sac, mon manteau et mes chaussures dans le casier où il y a mon nom ou ma photo. Ils me mettent mes pantoufles, si j’en ai, et n’oublient pas de me mettre une tenue agréable pour ma liberté de mouvement et mes apprentissages.

Maman et/ou papa discute(nt) un peu avec l’accueillante dans le sas. Ils s’échangent des informations utiles … (heure du lever, heure du biberon, état général de l’enfant…).

 L’accueillante est à l’écoute du parent.

Je fais un bisou / un câlin à maman et/ou papa, puis je rejoins mes copains. L’accueillante me prend dans ses bras ou parfois je rentre par la barrière tout seul si j’en suis déjà capable et que j’en ai envie. Parfois je fais un câlin à l’accueillante.

Ensuite, nous invitons l’enfant à dire au revoir à ses parents et à rejoindre, en compagnie de l’accueillante uniquement, les autres enfants dans l’espace de jeu.

Si je veux, je garde mon doudou et ma tutute de la maison. Durant la journée, ils seront déposés dans mon casier quand je n’en ai pas besoin.

Nous accordons beaucoup d’importance à échanger un maximum avec les parents afin de connaître l’enfant, ce qui nous permettra de répondre au mieux à ses besoins. Pour consacrer à chacun le temps nécessaire à un accueil de qualité, nous demandons aux familles d’attendre dans le sas si l’accueillante est déjà occupée avec un autre parent.

**Le repas :**

Le moment du repas, tant pour les grands que pour les petits, doit se dérouler dans le calme. C’est pourquoi, nous minimisons les arrivées et retours entre 11h30 et 12h30. Nous délimitons un espace pour le repas, les biberons en dehors de l’espace jeu.

Le repas est un moment d’apprentissage. Mettre la table en fonction de ses moyens, manger seul, découvrir des saveurs nouvelles, se laver les mains et la bouche après le repas sont des rituels qui seront instaurés dans nos structures. Il y a aussi des rituels lors des repas : lecture d’un livre qui correspond au thème du mois des activités.

Nous commandons nos repas chez VIVALIA en préparation sous vide froide.

Votre enfant devra avoir déjeuné ou reçu son 1er biberon à la maison. Néanmoins pour les arrivées avant 8h, si le parent le souhaite, nous pouvons donner à son enfant le petit déjeuner qu’il lui aura préparé.

Une collation « soupe » est proposée aux enfants vers 9h30.

Le dîner est donné vers 11h30. Il n’y a pas de dessert. La portion de fruit quotidienne accompagne toujours le goûter. Les gouters seront essentiellement des panades, portions de fruit, tartines de confiture ou fromage à tartiner, fromage blanc, yaourts aux fruits, crêpes, pain perdu, cramique, …

Les régimes particuliers doivent être signalés à l’infirmière avec une prescription médicale.

Un coin allaitement est accessible dans la crèche au 1 er étage.

**Le repos :**

Si l’enfant manifeste des signes de fatigue, nous le préparons en douceur à la mise au lit, à l’heure qui lui convient afin de respecter son rythme de sommeil. Nous nous assurons également que chaque enfant puisse être au calme pour dormir.

Il y a 3 ou 4 chambres. Des lits à barreaux sont à disposition des enfants ainsi que des transats et relax. Nous fournissons drap housse et sac de couchage (gigoteuse).



La surveillance se fait à l’aide de baby-phone. Les portes ont deux hublots et l’accueillante fait la surveillance. Les attaches tututes seront enlevées pour la sieste ainsi que tous les accessoires à cheveux. Les enfants sont mis en body dans une gigoteuse. Nous ne réveillons pas un enfant à la sieste en chambre collective qui retourne plus tôt sans nous avoir prévenus au préalable.

**Le change :**

Un espace « coin change » à part est prévu pour ce moment d’échange individualisé et privilégié. La toilette se fait avec un gant de toilette jetable et du savon neutre sans parfum. Nous utilisons de la pommade pour les fesses « Patapoum ».



L’apprentissage de la propreté se fait principalement à la maison mais nous en assurons la continuité. Si nous sentons une pression, un inconfort, un stress, nous en parlons aux parents et essayons de trouver une solution qui convienne à tous. Nous n’acceptons pas les langes culottes et les langes lavables pour une question de confort de notre travail.

**Les activités : (voir annexe)**

Les activités sont le plus souvent libres, mais parfois « organisées » et toujours dans un but d’autonomie, de créativité, et de découverte en compagnie de la puéricultrice. Il y aura toujours des coins symboliques dans l’espace de vie. Les enfants peuvent aller dans tous le bâtiment y compris à l’extérieur.

Pensez à une tenue agréable, souple permettant tout mouvement. (Eviter les tenues serrantes, avec ceinture, boucles, les chemisiers ou les robes trop longues et avec des « artifices »), plus la tenue sera souple et confortable plus votre enfant sera libre de ses mouvements.

L’accueillante sera attentive aux besoins des enfants de bouger, créer, manipuler, construire, imiter, etc.

Les enfants sont tous dans la même pièce (groupe d’âges mélangés). Un parc sera réservé pour les tout-petits et un espace repas sera délimité. Le jeu est essentiel au bon développement de l’enfant. Jeux libres ou cadrés, en compagnie de l’accueillante. L’espace est aménagé en fonction de l’activité qui y est développée.

Différents coins sont prévus : coin psychomoteur, coin construction, coin tout-petits, coin jeux symboliques, coin lecture, coin doux, …

Une salle de psychomotricité et la salle d’attente au niveau de la consultation des nourrissons sont également à notre disposition quand ils ne sont pas utilisés par la consultation + l’espace « parking poussettes ».

Nous disposons d’un espace extérieur (parc, garage, préau et espace vélo). Dès que le temps le permet nous profiterons un maximum de cet espace.

Un projet de partenariat avec les résidences services, l’école et les jardins communautaires juste à côté est envisagé. Et toujours des activités avec le Service Petite Enfance, le centre culturel, la bibliothèque de Bertrix,… Nous aimons participer à la vie active de notre commune.

La crèche organisera un goûter de St Nicolas. On envisage d’organiser en collaboration avec le Service Petite Enfance, une journée « salon  du bébé et sa famille » tous les 2 ans dans nos locaux (Au cœur de l’enfance).

« L’enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend »

Parce qu’il joue » Jean EPSTEIN

**Le retour :**

Quand l’heure du départ approche, l’accueillante prépare doucement l’enfant. Elle l’invite à terminer ses activités et l’avertit qu’il va bientôt retourner.

A l’arrivée des parents dans le sas, l’accueillante relate les évènements importants de la journée verbalement (en plus de l’utilisation du cahier de communication et de sa feuille journalière). Pour consacrer à chacun le temps nécessaire à un accueil de qualité, nous demandons aux familles d’attendre dans le sas si l’accueillante est déjà occupée avec un autre parent.

**La fin du séjour :**

Quand arrive le moment de nous quitter (que ce soit pour l’école, un déménagement, ou autre motif), les accueillantes offrent un petit souvenir réalisé avec l’enfant.

Une familiarisation avec l’école du Rosaire juste à côté peut être faite, avec l’accord du parent, pour les enfants qui fréquenteront cet établissement scolaire.

**3. LES ESPACES DE VIE**

**Espace accueil/sas, Espace jeu, Espace repas, Espace change, Espace bébé, Espace doux, Espace repos, Espace psychomoteur, Espace extérieur**

***Tous ces lieux de vie sont entretenus tous les jours en tenant compte des normes d’hygiène de l’ONE, AFSCA, COMMUNE...***

**4. LES BESOINS DE L’ENFANT**

**Sécurité physique :** Pour développer toutes ses compétences et se sentir bien, l’enfant doit se sentir en sécurité dans notre milieu de vie. Pour cela, des routines de fonctionnement et des repères personnels seront établis dans la mesure des possibilités.



**Sécurité affective :**

Nous favorisons un climat rassurant de dialogue et d’écoute afin que l’enfant se sente en confiance. Des gestes d’affection (prendre dans les bras par exemple) viennent compléter ce tableau.

**Besoin d’expression libre :**

L’enfant doit pouvoir se mouvoir et jouer librement. Pour ce faire, les enfants évoluent dans l’espace le plus souvent à pieds nus et avec de préférence des vêtements simples ou en body s’il fait chaud. Les différents coins-jeux sont aménagés dans cet esprit d’expression libre. De plus, notre crèche est équipée du chauffage par le sol.

« Créativité, découverte de sensations, manipulation… »

**Besoin d’autonomie :**

L’enfant doit se sentir libre de choisir, suivant ses affinités et ses goûts, le copain, le jeu ou l’activité. La puéricultrice sera donc très attentive à soutenir l’enfant dans ses apprentissages à faire seul en ayant conscience des possibilités et limites de l’enfant.

« La liberté motrice consiste à laisser libre

cours à tous les mouvements spontanés de

l’enfant, sans lui enseigner quelque

mouvement que ce soit » Emmi PIKLER

**Besoin de socialisation :**

La vie en collectivité, c’est génial. L’enfant apprend beaucoup de nouvelles choses, développe son autonomie, apprend les mots magiques « Bonjour »,  « Au revoir », « Merci »,…, apprend à attendre son tour…

Il participe à des jeux ou des activités où il apprend à respecter les autres, à partager, à communiquer.

**5. LES ACTIVITES PARTICULIERES**

* Partenariat avec les résidences services du CPAS de Bertrix = intergénérationnel
* Les jardins communautaires
* Les activités du Service Petite Enfance
* La psychomotricité
* Prise de photos possible lors de certains évènements (voir Contrat d’Accueil)
* Accueil de stagiaires
* Fête de St Nicolas
* Divers ateliers
* Bibliothèque, ludothèque
* Animation en structure avec des bénévoles, des lectures, des promenades, des jeux, de l’aide au moment des repas
* Participation à la vie de BERTRIX
* …

6. **LES RENCONTRES AVEC LES PARENTS**

Pour accueillir au mieux les enfants, nous devons aussi créer un lien avec leurs parents.

Après les RDV administratifs et la familiarisation, nous faisons les échanges au quotidien avec les parents et les professionnels centrés autour de l’enfant, pour apprendre à mieux se connaitre.

Malheureusement au quotidien, il n’est pas toujours aisé d’avoir de longues discussions.

C’est pourquoi au cours de l’année, nous organiserons une rencontre sous forme d’une réunion annuelle de parents pour informer de tout changement, pour organiser des festivités avec la collaboration des parents, pour discuter du fonctionnement des crèches « Robinsons, Trésors et Merveilles », des projets, du projet d’accueil et recueillir les avis des parents.

D’autres rencontres ponctuent l’année : un goûter de St Nicolas et une « journée parent/bébé » pourraient voir le jour, en y proposant des ateliers, des conférences, des rencontres et témoignages, …

**7. PROJETS ET PERSPECTIVES**

Ce projet d’accueil a pour but de nous aider dans la vie quotidienne de la crèche. Il est une ligne de conduite, tant pour les parents, les enfants que pour les accueillantes.

Nous sommes également conscients que le parent est la personne qui connaît le mieux son enfant et la relation qu’il a avec lui n’est en rien comparable à celle qu’il aura avec nous. C’est pourquoi nous soulignons l’importance de ce projet d’accueil, mode d’emploi de la vie à la crèche.

Ce projet d’accueil est « vivant ». Durant toute la vie du milieu d’accueil, celui-ci sera  retravaillé, ajusté, amélioré, …suivant les besoins du milieu d’accueil, des enfants, des parents, des professionnels et de notre commune.

Nous avons le projet d’un « journal » trimestriel de la vie de nos structures à vous partager.

**8. PARTENAIRES ET PARTENARIATS**

En tant que crèche communale de la Ville de Bertrix, nous sommes unis avec tous ses partenaires, les associations, …

*Une boîte aux lettres à l’intention du service administratif est à votre disposition au rez de chaussée pour tous documents à remettre à la direction, à l’infirmière ou à l’assistante sociale (sauf pour les certificats médicaux, ils doivent être remis à la puéricultrice qui assure l’accueil, afin de vérifier si votre enfant n’est plus couvert par ce CM). Car un enfant couvert par un CM ne peut pas être accueilli en milieu d’accueil.*

Au plaisir de partager de bons moments avec vous et faire équipe ensemble !

*Ce projet d’accueil est le fruit d’une réflexion en équipe*

*Afin que chacun se sente accueilli et que chacun puisse*

*Comprendre le fonctionnement de nos structures …*

*L’équipe de « Au cœur de l’enfance » : Robinsons, Trésors et Merveilles*

**3. Annexes**

**LES ACTIVITES ET THEMES du mois**

**Les objectifs sont :** La découverte, l’observation, la manipulation globale et fine, l’ouverture d’esprit, la création**,** la répétition (avec une même activité mais en l’introduisant différemment), la stimulation visuelle, tactile, auditive, olfactif, émotionnelle et du gout, l’imitation (intelligence symbolique), l’introduction à la concentration, le développement neuromusculaire, le développement social, le développement cognitif, l’apprentissage de la vie en collectivité, l’approche du monde qui entoure l’enfant, être acteur ou spectateur.

**ATTENTION :** La production (un bricolage) et les décors ne sont pas obligatoire.

**Comment favoriser l’éveil chez les enfants ?**

→ Avec des jouets, des images

→ Avec des jeux, histoires

→ Avec des activités d’éveil

→ Avec des jeux libres, des visites

**Notre rôle est de :**

Créer un environnement affectif sécurisant.

Respecter l’autonomie de l’enfant.

Accompagner les expériences de l’enfant, ne pas faire à sa place mais bien avec lui.

Créer un espace de jeu suffisant, afin de minimiser les frustrations.

Sélectionner des activités, des jeux, des jouets, des jeux libres adaptés.

Doser la quantité de jouets, proposer parfois des temps d’accueil sans jeu = favoriser les interactions entre les enfants, revenir à des jeux simples

Prévenir l’enfant du début et de la fin de l’animation.

Ne jamais mettre un enfant en situation d’échec.

****

**-1 thème/pour 2 mois, + livre du thème pour le rituel repas**

**- une idée éveil et manipulation partagées et à faire au minimum dans les 3 étages**

**-réalisation libre (attention minimiser les bricolages et les affichages)**

**EN BREF POUR LES PARENTS**

* Documents à nous fournir :

-un certificat médical de fréquentation de la crèche

-le choix du suivi des consultations ONE

-les formulaires de renseignements administratifs

- Contrat d’Accueil rempli et signé

-la signature du Projet Pédagogique

-la fiche de présence type (horaire)

* Une boîte aux lettres à l’intention du service administratif est à votre disposition au rez-de-chaussée (en plus de la boîte aux lettres extérieure) pour tous documents à remettre à la direction, à l’infirmière ou à l’assistante sociale. **ATTENTION** : le CM de votre enfant doit être déposé le + rapidement possible dans l’une des 2 boîtes aux lettres durant l’absence. En dernier recours, il doit être donné le 1er jour d’accueil qui suit l’absence pour maladie aux puéricultrices en structure. Sans CM reçu, l’accueil ne sera pas accepté. Un enfant couvert sous CM ne pourra être admis en structure.
* La maladie des parents (ou d’un membre de la famille), ne constituent pas un cas de force majeure d’annulation de l’accueil prévu, sauf preuve du contraire.
* Le milieu d’accueil doit être prévenu de toute absence ou retard avant 9h00 pour faciliter l’organisation de l’équipe ainsi que la commande des repas.

Toute absence signalée après 9h sera facturée même avec remise de justificatif ultérieurement (sauf cas de force majeure).

* Pour une bonne organisation, veillez à respecter les horaires convenus et prévenir l’AS de tout changement s’il y a le plus rapidement possible. Un accueil de qualité est un encadrement d’une puéricultrice pour 7 enfants.
* La crèche « Au cœur de l’enfance » est ouverte minimum 220 jours par an, du lundi au vendredi de 6h30 à 18 h 30 (votre enfant doit-être retourné pour 18h30). A l’exception des jours fériés légaux belges ainsi qu’une semaine à Pâques, le vendredi de l’ascension, la dernière semaine de juillet et la première semaine d’août, le 27 septembre, le 15 novembre, entre Noël et Nouvel An (du 25/12 au 2/01, fermeture le 24/12 à 17h). Deux jours seront également réservés aux formations et/ou journée du personnel durant l’année (dates à vous communiquer dans le courant de l’année).
* Les demandes de congés doivent impérativement être remises via le document type de la crèche au plus tard 15 jours avant la date du congé demandé. En dehors de cette réglementation (hors délai), l’absence vous sera facturée. Pour les congés d’été, un formulaire type sera à rendre pour le 1 er juin chaque année.

L’équipe de responsables, Infirmière, Assistante Sociale et Directrice

|  |
| --- |
| **Accord du CA et PA des parents de :** |

Je reçois une copie du Contrat d’Accueil et du Projet d’Accueil :

* En version papier
* Par email : Adresse mail : ………………………………………………………………………………….

* Les parents souhaitent payer par :
* Recevoir une facture et payer par virement
* Mettre en place une domiciliation bancaire

|  |
| --- |
| J’ai pris connaissance des documents et des annexes.  Signature des parents précédée de la mention manuscrite  « Pour accord ». Le .. / .. / 20.. |

Fait à Bertrix, le …. /…. /……, en 2 exemplaires dont un remis aux parents.

Signature des représentants de la crèche

Directrice Assistante Sociale Infirmière

ANSAY Sophie WAUTHIER Charlotte BRIEL Valérie

  